

**Voie en faveur d'une opération municipale d'urbanisme  
adaptée aux besoins du quartier Nation-Picpus  
pour l'emprise du garage situé 42-48 rue de Picpus - 12eme arrdt**

**Le Conseil de quartier Nation-Picpus, réuni en Assemblée générale,**

**Considérant :**

- La rareté de grands terrains disponibles dans le quartier Nation-Picpus pouvant permettre l'aménagement d'équipements publics importants et utiles aux habitant.e.s pour l'avenir.
- L'étude de l'APUR d'avril 2018 relative à l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, située à proximité, désormais ancienne au regard des mutations rapides dans le quartier et du Plan local d'urbanisme (PLU) actuel devenu obsolète et faisant l'objet d'une révision en cours.
- Les besoins d'équipements de proximité publics dans le quartier : complexe à vocation sportive et de bien-être, espace culturel et de création artistique, jardins arborés en pleine terre à destination de tous les habitant.e.s, devant faire l'objet d'un diagnostic approfondi pour le futur PLU bio-climatique.
- La demande d'une opération mixte formulée par le Conseil de quartier dès l'enquête publique pour la modification du PLU intervenue en 2016, et adaptée aux évolutions de ce quartier qui se densifie, dont l'intérêt sera renforcé par l'ouverture de l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle prévue début 2022.
- La remise à plat nécessaire du projet immobilier actuellement à l'étude, prévoyant près de 27 000 m2 de surfaces de bâtiments (de R+8 à R+9), et portant sur l'emprise de ce grand garage d'une superficie de près d'un hectare, constitué de différentes parcelles.

**Emet le voeu auprès du Conseil arrondissement de la Mairie du XIIeme arrdt, ainsi qu'auprès du Conseil de Paris de :**

- Surseoir rapidement à la mise en œuvre du projet à l'étude afin de permettre, en respect de l'intérêt général du quartier, la définition d'un nouveau programme d'aménagement et d'équipements adaptés au quartier et à l'impératif écologique et sanitaire en limitant le risque d'îlot de chaleur (ICU).
- Préciser par une étude complémentaire actualisée de l'APUR en 2021 les besoins exprimés au cours des dernières années par les habitant.e.s en lien avec le Conseil de quartier, notamment en matière d'équipements publics et d'intérêt collectif en intégrant, dans cette étape, le réexamen du statut d'invariant de la « Halle Schweitzer » qui est une construction utilitaire.
- Prévoir, sur cette base, une véritable consultation publique ouverte de la population de ce secteur sur le nouveau programme compte tenu des caractéristiques de ce site enclavé et de son potentiel raisonnable d'aménagement en respect d'objectifs sociaux et bio-climatiques nécessaires.
- Articuler au pôle universitaire voisin la définition de ce nouveau programme mixte et la gestion future des équipements de proximité publics pour répondre aux besoins futurs des étudiant.e.s, ainsi qu'en terme de diversité d'usage intergénérationnelle avec les habitant.e.s du quartier.
- Se prononcer dès sa prochaine réunion sur ce voeu, afin de soutenir si nécessaire le principe d'une modification sectorielle du PLU dès 2021, et celui d'une action foncière municipale à la hauteur des enjeux pour faire avancer la définition de ce programme mixte utile au quartier par des emplacements réservés sur l'ensemble du site du garage.

\*\*\*\*\*